

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE :

Le dimanche 22 mars 2026 les membres nouvellement élu.es du Conseil municipal de la commune de Saint-Rivoal se sont réunis à 16h à la Salle des fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant Mickaël Toullec le 18 mars 2026.

ÉTAIENT PRÉSENT.ES :

Les élu.es Damien Raoul, Thibault Dablin, Guylain Foin, Gaëlle Martin, Amandine Roulleau, Manuel Roca, Mickaël Toullec, Marina Garcia-Jove Navarro, Lucile Legoubé, Sylvain Le Treust ; ainsi que la secrétaire de mairie Nadia Hemery.

ÉTAIT ABSENT.E ET REPRÉSENTÉ.E :

Nelly Poyet absente et donnant pouvoir à Manuel Roca.

ORDRE DU JOUR :

- Élection du maire
- Proposition du nombre d'adjoints
- Élection du ou des adjoints
- Représentations de la commune à Monts d'Arrée Communauté et au Parc naturel régional d'Armorique
- Questions diverses

La séance est ouverte sous la présidence de Mickaël Toullec, qui a déclaré les membres du conseil municipal cité.es ci-dessus (présent.es et absent.es) installé.es dans leurs fonctions.

Marina Garcia-Jove Navarro a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1. Élection du maire

Manuel Roca a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a rappelé que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné deux assesseur.ses: Manuel Roca et Lucile Legoubé.

Damien Raoul s'est déclaré candidat au poste de maire et les membres du conseil ont procédé au vote.

Résultats du premier tour de scrutin : 9 voix pour Damien Raoul et 2 voix blancs.

Damien Raoul est élu et proclamé maire de la commune Saint-Rivoal.

2. Proposition du nombre d'adjoint.es

Le conseil municipal a fixé à un le nombre des adjoint.es au maire de la commune.

3. Élection des adjoint.es

Sous la présidence de Damien Raoul élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection de l'adjoint.e au scrutin secret.

Le conseil municipal a désigné deux assesseur.ses: Manuel Roca et Lucile Legoubé.

Amandine Roulleau s'est déclaré candidate au poste de maire et les membres du conseil ont procédé au vote.

Résultats du premier tour de scrutin : 10 voix pour Amandine Roulleau et 1 voix blanc.

Amandine Roulleau est élue et proclamée 1^{ère} adjointe du maire de la commune Saint-Rivoal.

S'en est suivi, la lecture de la Charte de l'élu local.

4. Représentations de la commune à Monts d'Arrée Communauté et au Parc naturel régional d'Armorique

Damien Raoul rappelle la volonté du conseil municipal de fonctionner horizontalement, avec des prises de décisions argumentées et communes, et en binôme au niveau des représentations, avec un partage des responsabilités et du pouvoir, en tant que portes parole du groupe d'élu.es.

Premièrement, le conseil municipal a procédé au vote à main levée des représentant.es de la commune à Monts d'Arrée Communauté : sont candidat.es Mickaël Toullec, en tant que titulaire, et Nelly Poyet, en tant que suppléante.

11 voix pour.

Sont élu.es Mickaël Toullec, en tant que titulaire, et Nelly Poyet, en tant que suppléante, à Monts d'Arrée Communauté .

Deuxièmement, le conseil municipal a procédé au vote à main levée des représentant.es de la commune au Parc naturel régional d'Armorique : sont candidat.es Damien Raoul, en tant que titulaire, et Marina Garcia-Jove Navarro, en tant que suppléante.

10 voix pour, 1 voix contre.

Sont élu.es Damien Raoul, en tant que titulaire, et Marina Garcia-Jove Navarro, en tant que suppléante au Parc naturel régional d'Armorique.

5. Questions diverses

- Le conseil municipal annonce qu'une réunion publique sera tenue le samedi 23 mai 2026 à 10h à la Salle des fêtes de Saint-Rivoal.
- Le conseil municipal travaille sur la possibilité d'avoir un.e référent.e par village ou secteur.